

Le patrimoine naturel et la biodiversité, une ressource territoriale ?

Natura 2000, un outil pour la préserver, la gérer et la valoriser



Life nature
Préservation des landes,
tourbières et Chauves Souris
du plateau de Montselgues et
des vallées de la Borne et de la
Thines



Contexte socio-économique et appropriation de Natura 2000

- 1. Aucune complémentarité n'est identifiée ou reconnue, rejet de Natura 2000 : 4 sites**
- 2. La gestion du site répond à la nécessité de réguler la fréquentation et d'informer du public, Natura 2000 répond à une question préalablement identifiée : 4 sites**
- 3. La gestion du site contribue au maintien ou à l'adaptation d'une activité agricole ou forestière : 4 sites**
- 4. Site naturel intégrée dans un projet de développement territorial : 6 sites**

1 – Aucune complémentarité n'est identifiée, rejet de Natura 2000

- Positions de rejet de principe vis-à-vis de Natura 2000, vécu comme une nouvelle contrainte imposée.
- Passé conflictuel ou difficile en matière de protection de la nature (projet de réserve non abouti ou vu comme imposé).
- Pas encore ou pas eu de négociations réelles sur les objectifs (animation DOCOB non ou peu engagée).

2 - La gestion du site répond à la nécessité de réguler la fréquentation et d'informer le public

- Sites naturels reconnus et en général déjà préservés : Natura 2000 est l'occasion d'engager de nouvelles dynamiques.
- Consensus sur la nécessité de traiter la problématique liée à la fréquentation.
- Natura 2000 apparaît au bon moment, en réponse à une question préalablement identifiée.

3 - La gestion du site contribue au maintien ou à l'adaptation des activités agricoles (pastorales) et/ou forestières

- Objectif économique complémentaire du projet de gestion
- Reconnaissance de la multifonctionnalité de l'espace rural
- Parfois portés par les agriculteurs et acteurs locaux
- Souvent situations héritées d'anciennes OLAE
- Implique une expertise technique, une médiation complexe
- Territoires où les habitudes de travail « pluri-acteurs » s'affirment.

4 - Gestion du site Natura 2000 intégré dans un projet de développement territorial

4.2 - Territoires ruraux, loin des pôles de développement économique et inscrits dans des dynamiques de projets (souvent touristiques) valorisant ce patrimoine.

4.2 - Territoires soumis à des pressions d'urbanisme ou d'équipement. Préservation du site naturel associé à l'aménagement de l'espace et la gestion du paysage).

- Des territoires habitués à la construction de projet
- Liens entre Natura et d'autres procédures : SCOT, projets inter-communaux, contrat de développement, PNR...
- Longue histoire avant Natura 2000 : échanges entre acteurs,
- Un leader, une personnalité, quelqu'un qui s'engage.

Quels paramètres semblent déterminants ?

- **Historique des actions concernant la préservation des espaces naturels sur le site : toujours déterminant.**
- **La concertation liée à la rédaction des DOCOB : systématiquement un facteur favorable**
- **Les modalités de gouvernance locales et la présence d'un leader politique ou socioprofessionnel qui porte le message Natura 2000 : apparaît déterminant.**
- **Les caractéristiques géographiques ou écologiques du site : ne semblent pas avoir d'effet.**

Programme de gestion d'un site Natura 2000 : avant tout une construction sociale

- Construction du projet par les acteurs locaux ,
- nécessité de temps, d'écoute, de dialogue ,
- la singularité de chaque cas impose une prise en compte des cultures, de l'histoire, du passé, du terrain ,
- dispositif basé sur des règles et des normes qui fonctionnent d'autant mieux qu'elles peuvent être, au moins en partie, co-construites.

Des interrogations au regard du concept d'intendance des territoires ?

- **Construction du projet par les acteurs locaux ,**
- **Dispositif basé sur des règles et des normes, co-construites localement,**
- **Une composante économique au projet.**

- **Quelle différence entre : « valoriser collectivement une ressource territoriale » et « prendre soin de » ?**
- **Quelle réelle mobilisation des citoyens, usagés ?**
- **Quelle durabilité, où en est on 5 ans plus tard ?**
- **Quelle statut est reconnu pour ces espaces : publics, privés ou « communs » ?**